

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7269 SÉANCE DU 21 février 2022

Sont présents:

Rémy Vincent

Denis « Kalo » Bastien
Carlo Gros-Louis
Dave Laveau
René « Wellie » Picard
Stéphane B. Picard
William Romain
Daniel Sioui
Jean-Mathieu Sioui

Grand Chef

Chef familial
Chef familial
Chef familial
Chef familial
Chef familial
Chef familial
Chef familial
Chef familial (absent)

Tina Durand

Secrétaire

**ADJUDICATION DE CONTRAT – CONSTRUCTION D’UN DUPLEX
SUR LA RUE DE L’ÉRABLE**

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) souhaite que tout Huron-Wendat puisse se loger décemment et qu’il désire répondre adéquatement aux besoins des membres de la Nation huronne-wendat en matière de logements sociaux;

Attendu que le secteur des Services techniques et Infrastructures du CNHW a obtenu le financement nécessaire afin de construire un duplex par le biais de l’*Initiative pour la création rapide de logements* (ICRL) de la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL);

Attendu que la résolution #7171 du 29 mars 2021 autorisait l’organisation d’un appel d’offres pour la construction d’un duplex répondant aux critères d’admissibilité du programme ICRL;

Attendu que la direction des Services techniques et Infrastructures a procédé, en date du 9 novembre 2021, à un appel d’offres sur invitation dont la date de fermeture était le 23 novembre 2021, à 15 h;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 février 2022

**Résolution adoptée à
l’unanimité**


SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7269 SÉANCE DU 21 février 2022

**ADJUDICATION DE CONTRAT – CONSTRUCTION D’UN DUPLEX
SUR LA RUE DE L’ÉRABLE**

Attendu que les firmes suivantes ont été invitées à soumissionner :

- Daro Services Inc.;
- Genest & Picard;
- M.A. Construction;
- S.M.D. Construction Inc.

Attendu que les résultats de l’appel d’offres sont les suivants :

Soumissionnaires	Montant du contrat
S.M.D. Construction Inc.	461 090,77 \$
Daro Services	636 379,13 \$

Attendu que l’appel d’offres a été réalisé en toute conformité avec la politique de gestion financière de la Nation huronne-wendat;

Attendu que la situation urgente en lien avec le financement de la SCHL nécessite l’octroi du contrat pour la construction rapide;

Attendu que le directeur des Services techniques et Infrastructures recommande de retenir la proposition de S.M.D Construction Inc.

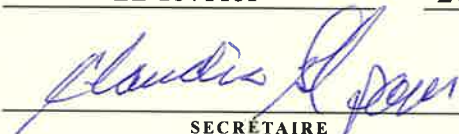
Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Daniel Sioui, **appuyé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et **résolu** :

- **D’octroyer** le contrat relatif à la construction d’un duplex à S.M.D Construction Inc.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 février 2022 **Résolution adoptée à
l’unanimité**


SECRÉTAIRE
TINA DURAND